



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Principales mesures de restrictions d'eau dans l'Aude

Niveau : Crise

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction
d'arroser les pelouses,
massifs fleuris,
espaces verts, rond-
points



Interdiction
d'arroser les
potagers



Interdiction
d'arroser les terrains de
sport



Interdiction
de remplir, de vidanger
les piscines et les plans d'eau
**Piscines : Appoints autorisés
collectives**



Interdiction
de nettoyer les terrasses, façades et
voiries à l'exception des balayeuses
laveuses automatiques



Interdiction
de nettoyer les
véhicules



Interdiction
de laver les
bateaux



Interdiction
Arrêt des prélèvements
agricoles sauf dérogations
prévues dans l'arrêté
restriction.



Interdiction
de faire fonctionner les
fontaines en circuit ouvert
Circuit fermé autorisé



Interdiction
d'utiliser les douches
de plage



Limitation
des usages au strict
nécessaire dans l'industrie
et le commerce

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.aude.gouv.fr